

Moi qui suis une amatrice de riz, j'ai fait une découverte récemment: le risotto.

J'ai fait mon premier risotto, la semaine dernière, et ce fût un succès. Voici la recette.

### RISOTTO AUX CHAMPIGNONS ET À LA PANCETTA

#### Champignons

225 g (1/2 lb) de champignons blancs, tranchés

225 g (1/2 lb) de champignons mélangés (pleurotes, chanterelles, shiitakes....)

150 g (1/3 lb) de pancetta douce ou forte, coupée en dés

45 ml. (3 c. à soupe) d'huile d'olive

45 ml. (3 c. à soupe) de persil plat, ciselé

#### Risotto

1,5 litre (6 tasses) de bouillon de poulet

14 g de cèpes séchés, concassés

1 oignon, haché finement

60 ml. (1/4 tasse) de beurre

500 ml. (2 tasses) de riz arborio

250 ml. (1 tasse) de vin blanc

250 ml. (1 tasse) de fromage parmigiano reggiano, râpé

#### Préparation

**Champignons:** Dans une grande poêle, dorer les champignons et la pancetta dans l'huile jusqu'à ce que les champignons soient dorés. Ajouter le persil et poursuivre la cuisson une minute. Réserver.

**Risotto:** Dans une casserole, porter à ébullition le bouillon et les champignons séchés. Réserver au chaud. Dans une grande casserole, attendrir l'oignon dans la moitié du beurre. Ajouter le riz et cuire une minute en remuant pour bien l'enrober. Ajouter le vin blanc et laisser réduire presque à sec. À feu moyen, ajouter le bouillon, environ 250 ml. (1 tasse) à la fois, en remuant fréquemment jusqu'à ce que le liquide soit complètement absorbé entre chaque ajout. Saler et poivrer. Cuire de 18 à 22 minutes ou jusqu'à ce que le riz soit al dente. Ajouter du bouillon au besoin. Ajouter les deux tiers des champignons sautés et poursuivre la cuisson environ une minute. Hors du feu, ajouter le parmesan et le reste du beurre. Bien mélanger jusqu'à ce que la texture soit très crémeuse. Rectifier l'assaisonnement. Répartir le risotto dans les bols. Garnir du reste des champignons sautés.

Référence: [www.ricardocuisine.com](http://www.ricardocuisine.com)

# Le Pierrepont



*Monsieur le maire,  
André Descôteaux, les conseillers  
ainsi que les employés municipaux  
vous souhaitent une année 2015  
remplie d'amour, de santé, de paix  
et de prospérité.*

### NOTE IMPORTANTE

Le bureau municipal et la  
MRC de Nicolet-Yamaska  
seront fermés du 19 décembre midi au 4 janvier.



Municipalité de Pierreville #50 décembre 2014

## Quel est le rôle du conseil municipal, des conseillers et du maire ?

Les élus réunis en conseil représentent la population; ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité.

### **Fonctionnement**

Le conseil veille à la qualité de vie de la communauté et s'assure que les services offerts répondent aux besoins des citoyens. Les membres du conseil assument des fonctions essentielles, doivent adopter un budget et assurer l'équilibre financier de la municipalité. Ainsi, le conseil peut décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie de la communauté, dont le développement économique, l'urbanisme, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées, l'embauche de personnel, le développement communautaire, les loisirs ou la culture, octroyer les contrats etc.

Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans l'intérêt des citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil, sous forme de règlement ou de résolution. Le conseil prend généralement ses décisions à la majorité des membres présents.

### **Quel est le rôle spécifique de la conseillère ou du conseiller**

Plusieurs fonctions des conseillères ou conseillers influencent des décisions importantes pour le milieu. En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de la communauté, les conseillères ou conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet être nommés comme représentant de la municipalité à des commissions ou à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.

Les conseillères et les conseillers ont l'obligation de voter à chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil, sauf s'ils sont en situation de conflit d'intérêt.

Par Stéphanie Martel, coordonnatrice

## **ÉTIENNE DANO, ANIMATEUR CHEF**

C'est fait ! Le RMJQ a maintenant un nouveau porte-parole ! C'est lors d'une petite cérémonie, tenue le 29 septembre 2014 à la Maison de jeunes Quinkabuzz, que l'humoriste Étienne Dano est officiellement devenu porte-parole et « animateur en chef » du RMJQ. En présence de nombreux jeunes, il a prêté serment et promis de respecter et de promouvoir les valeurs du projet maison de jeunes, suite à quoi Nicholas Legault, directeur du RMJQ, lui a remis la clé passe-partout de l'ensemble des maisons de jeunes du Québec.



DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DES MAISONS DE JEUNES QUI A EU LIEU DU 13 AU 19 OCTOBRE DERNIER, ÉTIENNE DANO A PERMIS À TROIS JEUNES IMPLIQUÉS DE NOTRE COMITÉ DE JEUNES AINSI QUE DEUX ANIMATEURS DE VOIR SON SPECTACLE AU THÉÂTRE ST-DENIS TOUT À FAIT GRATUITEMENT!



### **NOTRE ÉQUIPE**

Stéphanie Martel, Coordonnatrice

Joanie Lanneville, animatrice-intervenante resp.

Justine M'sadoques Plourde, animatrice-intervenante

Alexis Lapalme Lavoie, animateur-intervenant

### **HORAIRE**

Lundi au Jeudi 18 H 00 à 21 H 00

Vendredi 18 H 00 à 22 H 00

\*La carte de membre n'est pas obligatoire pour fréquenter la place!

Les MARDIS et JEUDIS de 18h00 à 18h30, le local est réservé aux travaux scolaires.

### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

10-a, Centre Communautaire Saint-François-du-Lac (Qc) J0G1M0

Tél. : 450-568-6222 @ : [mdjbasstfrancois@bellnet.ca](mailto:mdjbasstfrancois@bellnet.ca)

FACEBOOK : [MdjbasstFrancois](https://www.facebook.com/MdjbasstFrancois) CJ



La Société Alzheimer du Centre-du-Québec offre des ateliers aux proches s'occupant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

**Atelier 1 : LA MALADIE D'ALZHEIMER, À SAVOIR....**

*Atelier 2: COMMUNIQUER AVEC MON PROCHE.*

**Atelier 3 : Identifier et communiquer avec son réseau social**

**Atelier 4: Identifier et communiquer avec le réseau public et communautaire**

**Atelier 3 –Groupe 2 Les 20 et 27 Janvier 2015 de 19h à 21h**

**Atelier 4 –Groupe 2 Les 3 et 17 février 2015 de 19 à 21h**

**Ateliers 1 et 2 Groupe 3 les 6 et 12 Janvier 2015 de 13h30 à 15h30**

**Atelier 2 Groupe 3 les 10 et 16 Février 2015 de 13h30 à 15h30**

#### Nicolet

Date	MRC	Adresses	Contacts	Inscrivez-vous
Le lundi 12 janvier 2015 Atelier-1 Groupe 3 De 13h30 à 15h30	MRC de Nicolet-Yamaska	700 boul. Louis Fréchette Nicolet Salle : 138 S.Thomas Entrée principale À gauche, 2 <sup>e</sup> étages	Claudette Délisle 819-293-4478	Avant le 9 janvier 2015
Le mardi 13 janvier 2015 Groupe de soutien (café-rencontre) De 13h30 à 15h30	MRC de Nicolet-Yamaska	700 boul. Louis Fréchette Nicolet Salle de l'APPUI R d C	Claudette Délisle 819-293-4478	Inscrivez-vous Avant le 9 Janvier 2015
Le 27 janvier 2015 Atelier-3 Groupe 2 De 19h à 21h	MRC de Nicolet-Yamaska	700 boul. Louis Fréchette Nicolet Salle : 138 S.Thomas Entrée principale À gauche, 2 <sup>e</sup> étages	Claudette Délisle 819-293-4478	Inscrivez-vous Avant le 20 Janvier 2015

#### Bécancour

Dates	MRC	Adresses	Contacts	Réservation
Le mardi 6 janvier Atelier 1 Groupe 3 De 13h30 à 15h30	MRC Bécancour	Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour 124, St-Antoine, Ste-Sophie-de-Lévrard	Claudette Délisle 819-293-4478 Suzanne Boucher 819-288-5533	Inscrivez-vous Avant le 15 décembre 2014
1) Le mardi 20 janvier Groupe de soutien De 13h30 à 15h30 ***** 20 Le mardi 20 janvier Atelier 3 groupe 2 de 19h00 à 21h00	MRC Bécancour	Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour 124, St-Antoine, Ste-Sophie-de-Lévrard	Claudette Délisle 819-293-4478 Suzanne Boucher 819-288-5533	Inscrivez-vous Avant le 14 janvier 2015

Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent pas prendre de décisions au nom de la municipalité. Les conseillères ou conseillers peuvent aussi faire office de maire suppléant.

#### Quel est le rôle spécifique du maire

Le maire représente l'ensemble de la population de la municipalité. Il préside les assemblées du conseil et travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. Il possède aussi le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté. C'est aussi le maire qui achemine les mandats confiés par le conseil à l'appareil administratif municipal, supervise l'application des règlements et des résolutions et communique toute information jugée d'intérêt public.

Le maire doit spécialement veiller à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi. Le maire doit aussi participer à d'autres instances démocratiques, par exemple, au conseil de la municipalité régionale de comté (MRC).

En tout temps, le maire participe à la prise de décisions lors des assemblées du conseil, mais n'est pas obligé de voter. Le maire peut exercer un droit de veto sur les décisions du conseil en refusant de les approuver et, par conséquent, de signer les documents relatifs à ces décisions. Ce droit de veto est suspensif, c'est-à-dire qu'il peut être renversé si la majorité absolue des membres du conseil adopte à nouveau la décision.

Dans une situation d'urgence qui menace la vie ou la santé de la population ou l'intégrité des équipements municipaux, la mairesse ou le maire peut, de son propre chef, autoriser les dépenses et attribuer les contrats jugés nécessaires pour remédier à la situation.

**Informations tirées du site web du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/instances-municipales/conseil-et-elus/#c339>**

## RÔLE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Voir au bon fonctionnement de la municipalité (ressources financières, humaines, matériels);
- Assure le suivi des décisions prises par les membres du conseil;
- Assure le respect des orientations et des priorités dans les activités quotidiennes de l'équipe et du personnel;
- Participe à la préparation du budget annuel;
- Guide les élus dans leurs décisions;
- Préparation et suivi des règlements;
- Préparation, assistance et suivi de différentes réunions (séances régulières et/ou spéciales, séances de travail, rencontres avec divers ministères, préparation de conférence de presse);
- Personne ressource auprès des différents ministères et institutions financières;
- Suivi de la correspondance et des plaintes majeures;
- Sur recommandation du conseil, elle travaille au montage de nouveaux projets;
- Supervision des employés bureau, voirie, patinoire;
- Présidente d'élection;
- Supervision des achats;
- Supervision de la greffe (comptes de taxes, comptes à payer, paies, emprunts, etc,...);
- Supervision des programmes de subventions;
- Mise en pratique du code municipal et/ou toute autre loi applicable par notre municipalité;
- Participe à la bonne image de la municipalité;
- Responsable des archives;
- Toutes autres tâches connexes.

CONCOURS  
DOUBLEZ  
LA MISE



GAGNEZ VOTRE  
COTISATION REER !

Jusqu'au 31 décembre 2014, votre caisse Desjardins de Nicolet vous invite à cotiser à votre REER. Courez la chance de gagner la valeur du montant investi, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.\*

Prenez rendez-vous avec votre conseiller dès aujourd'hui : 819 293-8570 ou 1 877 393-8570

\* Une cotisation minimale de 500 \$ est requise. Le montant sera versé dans le compte REER de la personne gagnante. Certaines conditions s'appliquent. Concours ouvert aux membres de la Caisse de Nicolet. Règlement au [desjardins.com/caissedenicolet](http://desjardins.com/caissedenicolet)



À l'approche de cette période de réjouissance, nous vous partageons nos meilleurs voeux. Que la nouvelle année vous réserve les plus agréables surprises qui soient, pour vous et pour les vôtres!

Les dirigeants et le personnel de la Caisse de Nicolet

### Horaire pendant la période des Fêtes

Lundi 22 décembre 2014	Ouverte
Mardi 23 décembre 2014	Ouverte
Mercredi 24 décembre 2014	Ouverte jusqu'à 15 h*
Jeudi 25 décembre 2014	Fermée
Vendredi 26 décembre 2014	Fermée
Lundi 29 décembre 2014	Ouverte
Mardi 30 décembre 2014	Ouverte
Mercredi 31 décembre 2014	Ouverte jusqu'à 15 h*
Jeudi 1er janvier 2015	Fermée
Vendredi 2 janvier 2015	Fermée

\* Fermeture à 14h pour le centre de services de Baie-du-Febvre

Sachez que vous pouvez obtenir de l'information et effectuer vos transactions par téléphone 7 jours sur 7 et ce, même pendant les congés des Fêtes.

- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h le week-end

Composer le  
819 293-8570 • 1 877 393-8570



De plus, les services Desjardins demeurent accessibles en tout temps par nos guichets automatiques, ainsi que par AccèsD téléphone, internet et mobile.



**Nos meilleurs vœux !**

**Merci aux bénévoles et à la population  
d'appuyer nos actions.**

**Joyeux temps des Fêtes !**

**Que la nouvelle année 2015 vous comble de contacts humains  
et de gestes généreux !**

**Les membres du conseil d'administration  
et l'équipe de travail du  
Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre**

Pour la période des Fêtes, le Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre sera fermé du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015, nous serons de retour lundi le 5 janvier.

Le service de popote roulante fera relâche aussi; le dernier dîner de l'année sera livré mardi le 23 décembre. Le service reprendra mardi le 6 janvier 2015.

Les téléphones se feront lundi le 5 janvier.

Au plaisir de se retrouver en 2015 !

480, rue Notre-Dame  
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0  
Tél./téléc.: 450 568-3198  
[cablacsp@sogetel.net](mailto:cablacsp@sogetel.net)



### SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2014

- Le règlement 130-2014 régissant l'utilisation de l'eau potable de la municipalité en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource a été adopté;
- Les travaux d'asphaltage du rang Petit-Bois ont été approuvés au coût de 100 604.52\$ (taxes incluses). Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Pavage Drummond Inc.;
- Madame Patricia Lefebvre, ingénieure de la MRC de Nicolet-Yamaska a été mandatée pour la préparation des plans et devis des travaux des rues Alice et Martel, qui seront effectués au cours de l'année 2015, conditionnellement à l'autorisation à la subvention du programme TECQ, au coût de 13 600\$ (taxes en sus);
- Les prévisions budgétaires de la Régie inter municipale des gestion intégrée des déchets de Bécancour / Nicolet-Yamaska ont été entérinées au montant de 3 417 444\$, représentant pour notre municipalité une quote-part de 0.75\$/habitant et une contribution pour la gestion des matières résiduelles de 125\$/unité d'occupation;
- Les conseillers ont entériné le budget 2015 de la Régie d'incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac, au montant de 337 235\$.

### SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 NOVEMBRE 2014

- Les conseillers municipaux ont entériné les prévisions budgétaires 2015 de la Régie inter municipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François, au coût de 311 230\$, représentant une quote-part pour notre municipalité de 140 053.50\$.

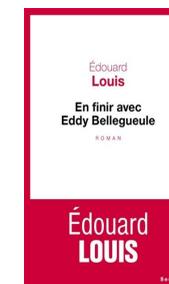
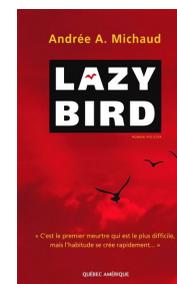


## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 NOVEMBRE 2014 (suite)

- Considérant que certains compteurs d'eau sont défectueux et que de nouveaux produits sont maintenant disponibles afin de prendre la lecture des compteurs électroniquement. Les conseillers ont accepté l'achat de ± 160 compteurs d'eau encodés à l'entreprise *LES COMPTEURS LECOMPTÉ LTÉE* de Saint-Hyacinthe, au coût de 22 500\$ (taxes incluses);
- Les conseillers municipaux ont autorisé une affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2013 au montant de (38 958\$), représentant pour le secteur Pierreville un montant de (46 459\$), pour le secteur de Notre-Dame, un montant de 6 685\$ et pour le secteur de Saint-Thomas et Pierreville, un montant de 816\$ dans les postes suivants, à savoir;
 

<i>Surplus affecté – Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	6 685\$
<i>Surplus affecté – Égouts – Secteur Pierreville</i>	6 516\$
<i>Surplus affecté – Assainissement – Secteur Pierreville</i>	(53 311\$)
<i>Surplus affecté – Hôtel de ville – Secteurs Saint-Thomas et Pierreville</i>	816\$
<i>Surplus affecté – Rue Maurault – Secteur Pierreville</i>	336\$
- Les conseillers ont décidé de ne pas renouveler notre entente avec Centretien Nicolet et Régions pour l'année 2015-2016, concernant le travailleur de rue, suite au retrait de la Municipalité de Saint-François-du-Lac dans ce dossier. Notre entente se termine le 30 juin prochain.
- Une enseigne lumineuse a été installée dans le parc Industriel au coût de 23 684.85\$ (taxes incluses) à *ENSEIGNES ANDRÉ inc.* ;
- Les conseillers ont accordé des déboursés de 5 000\$ (Maison des jeunes du Bas Saint-François), de 4 000\$ (Vélo sur la rivière) et 2 500\$ (Le Lien Maison de la famille).

## Quoi de neuf sous la couverture?



**Des ressources pour vous faire épargner!** Saviez-vous qu'en moyenne, une famille qui fréquente la bibliothèque épargne plus de 1 500\$ par année? Plus que des livres, la bibliothèque vous offre une foule de ressources accessibles à distance dans le confort de votre foyer. Naviguez dans le catalogue de votre bibliothèque : [mabibliotheque.ca/cqlm](http://mabibliotheque.ca/cqlm)

Votre bibliothèque municipale : un carrefour culturel pour tous!

### HORAIRE

Dimanche et jeudi : 13h à 16h

Mardi: 19h à 21h

N.B. : la bibliothèque sera fermée les 23 décembre, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

**Un merci tout particulier** pour les dons de livres. Vous enrichissez votre collection locale.

Nous les acceptons toujours. N'hésitez pas!!!



# Télé-bonjour

## Un service d'appel personnalisé

**À VENIR**



- ☒ Vous vivez seul-e, ou avec une personne moins autonome ?
- ☒ Vous aimeriez que quelqu'un vous appelle le matin pour vous demander : « comment ça va ? »
- ☒ Vous cherchez un service pour vous sécuriser et rassurer vos proches ?

Si vous avez répondu OUI à ces questions, le service Télé-bonjour est pour vous !

### Le service Télé-bonjour, comment ça marche ?

- ☒ A chaque matin, à l'heure convenue entre 8 h et 9 h, une personne bénévole vous téléphone pour prendre de vos nouvelles.
- ☒ Si vous n'avez pas pu répondre au téléphone, la personne bénévole fera 3 autres essais.
- ☒ Si vous n'avez toujours pas répondu, nous contacterons les personnes de référence que vous avez fournies.
- ☒ Ce service sera actif 365 jours par année.

Vous désirez recevoir ce service, contactez Louiselle Béliveau au 450 568-3198 au Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre

*L'action bénévole ... parce que ça fait du bien ...*

### Budget 2015:

Suite au dépôt du maire qui a eu lieu le 13 novembre dernier, l'adoption du budget aura lieu le jeudi 18 décembre à 18h30, au 24, rue Ally.

### Prochaines séances du conseil:

12 janvier  
9 février  
9 mars

### Fermeture du bureau municipal et de la MRC de Nicolet-Yamaska:

19 décembre midi au 4 janvier 2015 (congé des fêtes)

### Fête des élus:

7 décembre : Denise Descôteaux, conseillère no. 1



### **\*\*\*Compte-rendu de la journée Forum Citoyens\*\*\***

*La présentation du compte-rendu de la journée Forum Citoyens qui devait avoir lieu le 11 décembre est remise en début 2015 afin d'y inclure des pistes de solutions aux constats de la journée proposée par les conseillers. La présentation sera faite par la firme aMajuscule qui a organisé l'événement.*

### Rencontre des deux (2) municipalités:

*Les municipalités de Saint-François-du-Lac et Pierreville devraient se rencontrer en février prochain afin de discuter de différents dossiers reliant nos deux populations.*



**VEDETTE DU MOIS:** MICHEL BÉLISLE

(conseiller municipal, siège no. 6)

**Bref historique:** Né le 18 août 1963, j'ai grandi à Pierreville sur la ferme familiale. À mes 18 ans, je suis allé étudier au Cégep de Victoriaville pour obtenir mon DEC en gestion d'entreprise agricole. Marié depuis maintenant 30 ans à Édith Normand, nous avons 3 enfants, soit Mathieu et Vincent (26 ans) et Cynthia (23 ans). Nous sommes également nouvellement grands-parents de Milan (3 mois).

**Profession:** Opérateur de procédé chez Rio Tinto à Sorel-Tracy depuis 1987 et copropriétaire de la Ferme Norbéli s.e.n.c.

**Hobby préféré:** Le vélo (l'été) et la motoneige (l'hiver)

**Émission de télé souvent regardée:** Plusieurs émissions de sport

**Mets préférés:** Les fruits de mer

**Couleur préférée:** Rouge

**Animal préféré:** Chiens

**Sorties préférées:** Souper au restaurant en famille ou entre amis

**Mon plus grand rêve:** Un beau grand chalet en bois rond, à proximité d'un lac, de sentiers de motoneige et de pistes cyclables

**Mon pire cauchemar:** Perte d'un membre de la famille

**Ma plus belle réussite:** Mes 3 enfants

**Ce que je déteste le plus:** Le mensonge

**Ce que j'admire chez les gens:** La persévérance, l'honnêteté

**Ma plus belle qualité:** Généreux

**Mon pire défaut:** Impatient

**Genre de film:** Action / drame

**Lecture préférée:** Motoneige Québec

**Ma philosophie de vie:** Qui ne risque rien, n'a rien.



## Êtes-vous prêts pour l'hiver?

Les conditions climatiques québécoises nous apporteront sous peu, un beau tapis blanc. Notre véhicule doit être prêt avant l'arrivée de la neige si nous voulons éviter des ennuis. Notre conduite aussi doit être adaptée aux conditions climatiques. En combinant ces deux facteurs, vous circulerez de façon plus sécuritaire et serez plus à l'aise à affronter les différentes températures. Voici quelques rappels importants :

La date limite pour installer les pneus d'hiver OBLIGATOIRES : **15 DÉCEMBRE** (n'attendez surtout pas à la dernière minute car vous jouez avec votre sécurité). Avant de les faire installer, assurez-vous qu'ils sont encore en bon état en faisant vérifier leur usure. C'est la loi et surtout, c'est votre sécurité qui est en jeu.

Adaptez votre conduite aux conditions climatiques : pluie, neige, brouillard... Des plaques de glace peuvent se trouver à différents endroits. Voici quelques conseils : Dégager les vitres de votre véhicule en enlevant la neige, la glace ou la saleté afin d'optimiser votre visibilité; Ralentir graduellement en évitant de freiner brusquement; Augmenter la distance entre le véhicule qui vous précède et le vôtre; Par mauvais temps, allumez vos phares pour être visible de tous les angles; Réduire votre vitesse, même en bas de la limite indiquée, si les conditions de visibilité sont réduites.

Bref, adaptez votre vitesse et votre conduite vous évitera bien des ennuis. Et si vous vous considérez comme un conducteur aguerri, soyez tout de même vigilant car c'est le comportement des autres usagers de la route qui peut vous jouer des tours. Avant de partir, il est possible de connaître l'état des routes en composant le 511 ou en consultant le site Web du ministère des Transports au [www.quebec511.info/fr/index.asp](http://www.quebec511.info/fr/index.asp).



## PIÉTONS, SOYEZ VISIBLES

Chaque jour au Québec, trop de piétons sont happés accidentellement par des automobilistes. (8 par jour selon les données de la SAAQ).

Avec la noirceur qui arrive de plus en plus tôt, nous voulons vous sensibiliser afin de prévenir un tel drame. Voici quelques règles et conseils de prévention utiles, qui vous inciteront à la vigilance :

- \* Porter des vêtements de couleur voyante ou munis de bandes réfléchissantes
- \* L'utilisation d'une lampe frontale ou d'une lampe de poche est une bonne option
- \* S'il n'y a pas de trottoir, circulé toujours face aux automobilistes
- \* Traverser aux intersections, en vous assurant de regarder de chaque côté avant de vous engager (Gauche, Droite, Gauche)
- \* Respecter les feux pour piétons ou les feux de circulation sont les meilleures options pour éviter une collision, qui aurait pu être évitable...

Bref, ne prenez jamais pour acquis qu'un automobiliste vous a vu. Vaut mieux être prudent et revenir de votre marche de santé en un seul morceau.

Vaillants marcheurs : Vous êtes vulnérables car vous n'avez aucune protection. Ces simples conseils pourraient vous sauver la vie...

## Ventes pour taxes

Les propriétaires qui montrent un solde impayé en ce qui concerne les taxes municipales 2013 et antérieures, doivent acquitter ce solde avant le 31 décembre 2014.

Étant donné que le bureau municipal sera fermé durant la période des fêtes, les paiements peuvent être effectués à la Caisse Populaire ou à la Banque Nationale. L'administration municipale entamera les procédures des mises en vente, dès le retour du congé des fêtes, soit le 5 janvier prochain.

### **L'hiver commencera bientôt!!!**

Nous demandons votre collaboration pour **ne pas déposer la neige** résultant du déblaiement des cours sur **les trottoirs et dans les rues** afin de faciliter le passage des piétons et la circulation automobile.



Merci de votre coopération!

### **STATIONNEMENT DE NUIT**

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur tout chemin public **entre minuit et 6h**, du **15 novembre 2014 au 15 avril 2015** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Pierreville.

# Inauguration

Le 11 octobre dernier, la Municipalité de Pierreville a procédé à l'inauguration du Parc Lafrenière (situé sur la rue Al-ly).

Un panneau illustrant les débuts de la famille Lafrenière à Pierreville est affiché en permanence sur le terrain de l'hôtel de ville.



Plus d'une cinquantaine de Lafrenière étaient présents lors de l'inauguration.

Photos: Jean-Christophe Proulx



Agenda  
**Loisir**  
MRC Nicolet-Yamaska  
agendaloisir.ca/mrcny

# NOUVEAU

**RÉPERTOIRE DE LOISIR**  
Consulter l'ensemble de l'offre des municipalités

Agenda  
**Loisir**

MRC Nicolet-Yamaska  
agendaloisir.ca/mrcny

**TOUT TROUVER SUR VOS SPORTS FAVORIS**  
(Badminton – Danse – Karaté - Croquet)

**PLANIFIEZ VOS SORTIES**  
(Soupers – Spectacles – Festivals - Fêtes familiales, etc...)

**Un site à consulter**  
[www.agendaloisir.ca/mrcny](http://www.agendaloisir.ca/mrcny)

Aston-Jonction • Baie-du-Febvre • Grand-Saint-Esprit • La Visitation-de-Yamaska  
Nicolet • Odanak • Pierreville • Saint-Célestin • Saint-Elphège • Sainte-Eulalie  
Saint-François-du-Lac • Saint-Léonard-d'Aston • Sainte-Monique • Sainte-Perpétue  
Saint-Wenceslas • Saint-Zéphirin-de-Courval

**Option SANTÉ**  
Beauceville-Nicolet-Yamaska

**MRC**  
Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska

**Loisir Sport**  
Centre-du-Québec

Une référence en loisir et sport au Centre-du-Québec

# Remerciements

Le 6 juillet dernier, nous avons perdu un membre important de notre famille: un mari, un père, un grand-père et un arrière-grand-père. C'est une épreuve très difficile pour nous sa famille ainsi que pour ses amis.

Il est très important pour nous d'offrir nos plus sincères remerciements à vous tous: population, parents et amis pour votre compassion, votre soutien et votre présence dans cette dure épreuve. Un grand merci à Monsieur le maire, André Descôteaux (municipalité de Pierreville) et son équipe pour leur disponibilité et leur générosité, nous en sommes très reconnaissants. Un merci à notre député, Monsieur Louis Plamondon qui a su nous aider du mieux qu'il le pouvait. La Sûreté du Québec et la police des Abénakis d'Odanak, un grand merci pour votre travail et votre présence, on ne peut s'imaginer le temps que vous donnez. Monsieur Alain Richard et les membres de son équipe « Sauvetage AG », merci pour votre beau travail, votre présence et votre soutien lors de la journée de recherches, car sans vous, les recherches en VTT n'auraient pas été aussi bien réalisées et structurées.

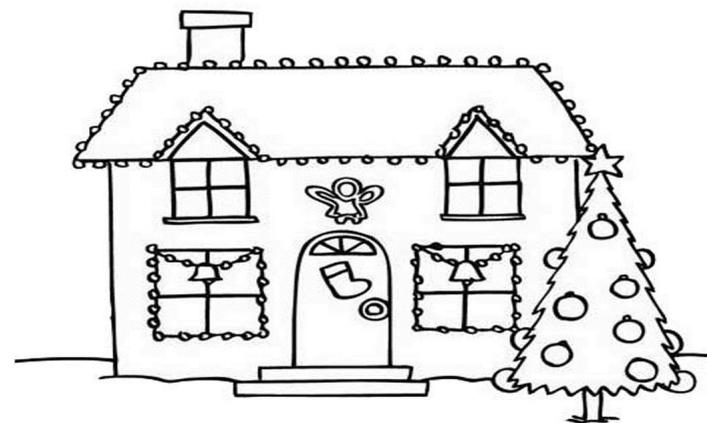
Même si plusieurs jours se sont écoulés depuis sa disparition, les recherches se poursuivent toujours. On ne baisse pas les bras. Nous gardons espoir et nous vous demandons encore de rester vigilant.

L'année tire à sa fin. Nous voulons profiter de l'occasion pour vous souhaiter à tous et à chacun, un agréable temps des fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année.

La famille Guévin

# Laissez-vous séduire par l'esprit des fêtes

Et courez la chance de gagner le prix de la plus belle décoration extérieure 2014



**3 prix**

#1 : 300\$

#2 : 150\$

#3 : 50\$

**Inscrivez vous a la municipalité avant le 16 décembre  
450-568-2139**

Ensuite, il suffit de décorer l'extérieur de votre lieu de résidence et de laisser vos décorations allumées, entre **18 h et 22h30 le 17 décembre**.

Un jury parcourra les rues de la municipalité en soirée, ce jour-là, afin de déterminer quelles sont les plus belles décorations.

4 personnes indépendantes forment le jury qui déterminera la résidence la mieux décorée de Pierreville.

**Les critères d'évaluation seront:**

La recherche et l'originalité du décor (30%)

L'harmonie des couleurs (30%)

La disposition des divers éléments (15%)

L'apparence générale (20%)

Le respect des règlements municipaux (5%)



## Alors sortez vos décorations !



Loisirs de Pierreville



Bonne chance à tous !



## OUVERTURE ET HORAIRE DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

La patinoire extérieur, du secteur Notre-Dame, devrait être en opération dès que la température permette d'arroser l'aire de patinage.

### HORAIRE

Lundi au vendredi		18h00 à 21h00
Samedi	13h00 à 17h00	18h00 à 21h00
Dimanche	13h00 à 17h00	

### JOURNÉES SPÉCIALES

Jours de congés scolaires	13h00 à 17h00	18h00 à 21h00
24, 25 et 31 décembre	13h00 à 17h00	
1er janvier	13h00 à 17h00	

Pour informations, vous pouvez contacter le chalet des loisirs au 450-568-5848 ou le bureau municipal au 450-568-2139.

Suite à la fermeture de la patinoire du secteur Pierreville, il vous est possible d'utiliser, à votre choix, la patinoire du secteur Notre-Dame ou celle d'Odanak.



## RÉSUMÉ DE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN 2014

Le 31 octobre, le comité des loisirs de Pierreville a décidé d'utiliser la salle communautaire, la décorer afin de lui donner un aspect d'horreur. Les enfants parcouraient un petit trajet et à la fin, un monstre les attendait et leur remettait un sac de croustilles. Ils avaient la possibilité de prendre un chocolat chaud et pour les parents accompagnateurs, un café leur était offert. Un peu plus de 200 sacs de croustilles ont été distribués.

Afin de prolonger les festivités de l'Halloween, le comité avait aussi organisé un rallye pour le lendemain, le 1er novembre. En début d'après-midi, 58 personnes se sont présentées pour l'activité. Ils ont formé 14 équipes et chacune des équipes avait un parcours différent afin de réaliser les diverses énigmes qui se trouvaient sur leur chemin. L'activité a duré 2h30. À l'arrivée des équipes, du café et du chocolat chaud ont été remis. Un tirage de prix de participation avait lieu grâce aux commandites reçues de plusieurs commerces de la région. Suite à la correction des réponses aux énigmes, trois équipes se sont vu remettre un diplôme. À la fin de la journée, le comité a remis à tout le monde des bonbons pour terminer l'activité.

Ce fut deux (2) très belles journées et le comité des loisirs souhaite remercier tout les gens qui se sont présentés aux activités.

### **Merci aux commerçants qui ont participé à la réalisation du rallye:**

Manoir des glaces, Maison Le lien de la famille, Chocolaterie de l'Île, Décodélie, Bureau de poste, Pompiers, Métro, Centre d'hébergement Nicolet-Yamaska

### **Merci aux commanditaires qui ont gâté notre population pour ces journées d'Halloween:**

Métro, Korvette, Bistro, Miss Délice sandwicherie, Poulet rôti, Décodélie, Pierreville Sport, Dépanneurs Ultramar et Nico, Chocolaterie de l'Île, Martin Langevin et Véronique Laramée, Spectech, Ferme des Ormes et Municipalité de Pierreville

### **Merci aux bénévoles qui ont donné du temps lors de ces journées:**

Marcel Lavoie, Denise Descôteaux, Marc Meilleur, Annie Boisjoli, Anne-Sophie Desmarais, Isabelle Bouchard et les membres du comité des loisirs.

Merci au comité des loisirs pour l'organisation de ces journées.

Texte: Marie-Pier Michaud

## COLLECTE DES ORDURES

### SECTEUR PIERREVILLE

**Ordures :** Aux 2 semaines, 6 mois par année : janvier, février, mars,  
octobre, novembre,  
décembre  
À chaque semaine pour les mois d'avril à septembre

**Récupération :** À toutes les semaines de l'année

#### Horaire du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015

<b>Janvier</b>	8	22			
<b>Février</b>	5	19			
<b>Mars</b>	5	19			
<b>Avril</b>	2	9	16	23	30
<b>Mai</b>	7	14	21	28	
<b>Juin</b>	4	11	18	25	
<b>Juillet</b>	2	9	16	23	30
<b>Août</b>	6	13	20	27	
<b>Septembre</b>	3	10	17	24	
<b>Octobre</b>	1	15	29		
<b>Novembre</b>	12	26			
<b>Décembre</b>	10	24			

### Gros rebuts

8 janvier, 5 mars, 14 mai, 16 juillet, 17 septembre et 12 novembre

## COLLECTE DES ORDURES

### SECTEURS NOTRE-DAME ET SAINT-THOMAS

**Ordures :** Aux 2 semaines : les lundis

**Récupération :** Aux 2 semaines : les mardis

#### **Horaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015**

##### BACS NOIRS (LUNDIS)

<b>Janvier</b>	5	19	
<b>Février</b>	2	16	
<b>Mars</b>	2	16	30
<b>Avril</b>	13	27	
<b>Mai</b>	11	25	
<b>Juin</b>	8	22	
<b>Juillet</b>	6	20	
<b>Août</b>	3	17	31
<b>Septembre</b>	14	28	
<b>Octobre</b>	12	26	
<b>Novembre</b>	9	23	
<b>Décembre</b>	7	21	

##### BACS VERTS (MARDIS)

<b>Janvier</b>	13	27	
<b>Février</b>	10	24	
<b>Mars</b>	10	24	
<b>Avril</b>	7	21	
<b>Mai</b>	8	19	
<b>Juin</b>	2	16	30
<b>Juillet</b>	14	28	
<b>Août</b>	11	25	
<b>Septembre</b>	8	22	
<b>Octobre</b>	8	20	
<b>Novembre</b>	3	17	
<b>Décembre</b>	1	15	29

### Gros rebuts

11 mai et 12 octobre



Régie de gestion  
des matières résiduelles  
du Bas-Saint-François

## SECTEURS NOTRE-DAME ET SAINT-THOMAS

St-Germain, le 6 novembre 2014

Bonjour à tous,

Comme il est convenu depuis quelques temps, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas St-François donnera le service pour lequel le citoyen aura payé, c.a.d. si un résident a payé une unité, la Régie collectera 1 bac noir, 1 ou 2 bacs verts et en temps et lieu 1 bac brun.

Donc, pour faciliter la tâche de tous et chacun, nous vous suggérons d'inclure un petit mémo dans vos journaux mensuels pour aviser les citoyens qui possèdent plus d'un bac noir, devront payer pour le nombre de bac supplémentaire qu'ils ont, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Ceux qui vous auront avisé seront facturés immédiatement sur votre compte. Par contre, tous ceux qui n'auront pas avisés, nous les prendrons en note et nous vous les communiquerons. Pour l'année 2015, nous pourrions les facturés directement et nous vous fournirons une liste détaillé pour les prochaines années.

Ceci s'adresse également aux commerces qui ont droit à 2 bacs (2 unités) et les industries qui ont droit à 3 bacs (3 unités).

Nous aurons à travailler en collaboration pour introduire cette méthode de facturation mais nous sommes persuadés que cette nouvelle procédure aidera nos municipalités à diminuer l'enfouissement dans le futur.

Merci de votre collaboration,

Lise Hébert



Régie de gestion  
des matières résiduelles  
du Bas-Saint-François

R.G.M.R.  
BAS-SAINT-FRANÇOIS

## TABLEAU DU CALCUL DES UNITÉS 2015

1 UNITÉ:            1 bac noir, 1 ou 2 bacs verts, 1 bac brun:            133.75 \$

plus 1 bac  
noir:                2 bacs noirs, 1-2 bacs verts, 1 bac brun            194.75 \$

plus 2 bacs  
noirs:              3 bacs noirs, 1-2 bacs verts, 1 bac brun            316.75 \$

CHAQUE BACS NOIRS SUPPLÉMENTAIRES, AJOUTER            122.00 \$

Le service est aux 2 semaines pour les bacs noirs et verts  
et au semaine selon l'horaire établi pour les bacs bruns

1 CONTENEUR 2 VERGES (équivalent a 4 bacs 360 litres)	
	en déchet            488.00 \$
	11.75 \$ bac brun
	<hr/> 499.75 \$